

TITRE PRO GRUE A TOUR AVEC CACES® SELON LA RECOMMANDATION R.487

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	CACES® / CCP
280 H	Toute personne appelée à exploiter sa grue à tour pour approvisionner les postes de travail et pour manutentionner les matériaux et matériels stockés	Aucun sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation Absence de contre-indication médicale à la conduite d'une grue à tour via un test de hauteur	Maximum 12	CCP 1 ET 2 CACES® 1 et 3

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

1. Conduire une grue à tour à partir du sol :

- Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite à partir du sol
- Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol
- Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol
- Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol
- Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalière, palier aux dysfonctionnements ordinaires

2. Conduire une grue à tour depuis la cabine :

- Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie
- Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine
- Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine
- Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine
- Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine
- Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalière, palier aux dysfonctionnements ordinaires

Validité du CACES® inclus dans le titre professionnel	La validité du CACES® obtenu est de 5 ans
Titres et qualités du formateur / testeur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans le levage et la manutention. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Simulateur de conduite ACREOS Plateau technique certifié selon la R.487 de la CNAM et le référentiel du titre PRO grue à tour
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique en présentiel
Lieu de la formation	Oignies (62)
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation sur la thématique dispensée et du CACES® en version dématérialisé en cas d'obtention –Si réussite aux examens , obtention du Titre Professionnel de conducteur/trice de grue à tour (Niv. 3) délivré par le Ministère chargé de l'Emploi
Validation des blocs de compétences, équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés.	Les informations actualisées en lien avec le titre professionnel sont disponibles et consultables sur le lien : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35826/#ancre3

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1 et N°7

Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite à partir du sol et/ou depuis la cabine

Conduire la grue en sécurité (Cf les exigences de la R 487)
Evaluer le poids des charges et les distances de prise et de pose.
Analyser la manœuvre à exécuter
Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité.
Elinguer et décrocher une charge en sécurité.
Effectuer avec une grue plusieurs mouvements simultanément.
Exploiter les informations fournies par gestes conventionnels ou radio.
Utiliser la caméra d'aide à la conduite.
Anticiper les besoins de l'équipe.
Organiser son travail en fonction des consignes données.
Respecter les plannings prévisionnels.
Prendre en compte la présence des personnes au sol.
Prendre en compte l'environnement du chantier.
Appliquer les consignes de sécurité.
Travailler en équipe.
Respecter les indications transmises par les équipes au sol.
Connaître les techniques d'élingage.
Connaître l'ordre de grandeur de la masse volumique des principaux matériaux utilisés sur un chantier de construction.
Connaître la signification des gestes conventionnels de guidage

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2 et N°8

Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol et/ou depuis la cabine

Evaluer le poids des PTE et les distances de prise et de pose.
Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité.
Effectuer avec une grue plusieurs mouvements simultanément.
Exécuter des déplacements de charge de très faible amplitude, précis et sans à-coups.
Exploiter les informations fournies par gestes conventionnels ou radio.
Utiliser rationnellement et efficacement le système caméra de la grue pour réaliser en sécurité la mise en place et la dépose des plateformes de travail en encorbellement.
Anticiper les besoins de l'équipe.
Organiser son travail en fonction des consignes données.
Respecter les procédures d'exécution.
Prendre en compte la présence des personnes au sol.
Appliquer les consignes de sécurité.
Travailler en équipe.
Respecter les indications transmises par les équipes au sol.
Connaître les techniques d'élingage.
Connaître les techniques d'accrochage à la structure de l'ouvrage des PTE.
Connaître la signification des gestes conventionnels de guidage.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3 et N°9

Manutentionner en sécurité les branches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol et/ou depuis la cabine

Conduire la grue en sécurité (Cf les exigences de la R 487).
Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité.
Basculer en sécurité une branche ou une pièce préfabriquée stockée ou livrée en position horizontale.
Effectuer avec une grue plusieurs mouvements simultanément.

Exécuter des déplacements de charge de faible amplitude,
Exploiter les informations fournies par gestes conventionnels, radio ou caméra de flèche.
Anticiper les besoins de l'équipe.
Organiser son travail en fonction des consignes données.
Respecter les procédures d'exécution.
Prendre en compte la présence des personnes au sol. Appliquer les consignes de sécurité.
Travailler en équipe.
Respecter les indications transmises par les équipes au sol.
Connaître les techniques d'élingage.
Connaître l'ordre de grandeur de la masse volumique des principaux matériaux utilisés sur un chantier de construction.
Connaître la signification des gestes conventionnels de guidage

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4 et N° 10

Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol et/ou depuis la cabine

Conduire la grue en sécurité (Cf les exigences de la R 487).
Choisir la benne à béton en fonction des spécificités du coulage.
Positionner la benne au point de remplissage.
Lever la benne verticalement
Maîtriser les fonctionnalités de la caméra d'aide à la conduite.
Prendre en compte la présence des personnes au sol.
Prendre en compte l'environnement du chantier.
Appliquer les consignes de sécurité
Travailler en équipe.
Respecter les indications transmises par les équipes au sol.
Connaître la masse volumique du béton frais.
Connaître la signification des gestes conventionnels de guidage

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, palier aux dysfonctionnements ordinaires

Conduire la grue en sécurité (Cf les exigences de la R 487).
Mobiliser et s'équiper d'un harnais de sécurité équipé d'un dispositif d'arrêt de chute.
Repérer et utiliser les points d'accrochage du dispositif antichute prévus par le constructeur.
Mobiliser les outils nécessaires pour réaliser les opérations de maintenance de premier niveau.
Réaliser les graissages prévus par le constructeur.
Rectifier la tension du câble de chariot.
Ouvrir en sécurité tout boîtier ou armoire électrique et intervenir sur les équipements

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie

Conduire la grue en sécurité (Cf les exigences de la R 487).
Exploiter une notice d'utilisation.
Déterminer les capacités de la machine confiée.
Déterminer les modalités spécifiques de réalisation d'une manœuvre.
Déterminer visuellement la position idéale de la grue pour réaliser les manutentions.
Prendre en compte l'environnement du chantier.
Appliquer les consignes de sécurité.
Prévenir les équipes au sol de la réalisation d'une manœuvre.
Respecter l'intégrité physique des équipes au sol.

Préparation d'examen

DP : Dossier Professionnel
Modules pour Jury

Evaluation

Pour le titre professionnel :

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Pour le CACES® :

Test théorique : QCM d'une durée d'une heure. Les conditions de réussite sont imposées par la R487 et précisées au démarrage du test.

- Connaissances générales, technologie des grues à tour, exploitation, élingage, entretien.

Test pratique : épreuve chronométrée sur chaque catégorie. Les conditions de réussite sont imposées par la R487 et précisées au démarrage du test.

- Prise de poste et mise en service, manœuvres, élingage, fin de poste – maintenance